

Termes de référence :

Recrutement d'un prestataire pour
l'accompagnement psychosocial des
bénéficiaires de la cohorte d'incubation
du projet INITIA dans le cadre du
Programme WATANI

Table des matières

I. Contexte et justification.....	3
II. Présentation du Programme WATANI et du projet INITIA	3
III. Cohorte concernée.....	3
IV. Objectifs de la mission	4
Objectif général :	4
Objectifs spécifiques :	4
V. Description de la mission	4
Organisation des interventions.....	5
Approche méthodologique	6
VII. Résultats attendus.....	7
VIII. Livrables attendus	7
Livrable 1 : Note méthodologique et planning d'intervention.....	7
Livrable 2 : Rapport de suivi de l'accompagnement	7
Livrable 3 : Rapport intermédiaire.....	8
Livrable 4 : Rapport final consolidé	8
Tableau récapitulatif des livrables	8
IX. Calendrier prévisionnel	Erreur ! Signet non défini.
X. Pilotage de la mission.....	9
XI. Profil du prestataire	9
XII. Modalités de soumission	9
XIII. Critères d'évaluation.....	10
XIV. Modalités de paiement.....	10
XV. Confidentialité.....	10

I. Contexte et justification

La Fondation Tunisie pour le Développement (FTPD) œuvre pour le développement économique et social de la Tunisie à travers des programmes favorisant l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'inclusion économique et le développement régional.

Dans ce cadre, la FTPD a développé le réseau ELIFE, constitué de centres d'innovation, de formation et d'accompagnement entrepreneurial implantés dans plusieurs régions du pays. Ces centres offrent aux jeunes et aux porteurs de projets des espaces d'apprentissage, de coworking, d'incubation et de mise en réseau avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Le projet INITIA est mis en œuvre dans le cadre du Programme WATANI afin de contribuer à l'insertion économique durable des bénéficiaires grâce à l'entrepreneuriat. L'expérience de terrain montre que la réussite entrepreneuriale dépend également de facteurs psychosociaux tels que la confiance en soi, la résilience, la motivation et la gestion du stress. Le présent marché vise donc à assurer un accompagnement psychosocial structuré au profit des bénéficiaires des cohortes INITIA.

II. Présentation du Programme WATANI et du projet INITIA

Le Programme WATANI vise à renforcer l'inclusion socio-économique des populations cibles à travers des actions favorisant l'employabilité, l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat.

Le projet INITIA accompagne les bénéficiaires dans la création et le développement d'activités génératrices de revenus à travers des parcours d'incubation structurés et adaptés aux réalités territoriales. Parmi ses publics cibles, le projet vise à favoriser la réinsertion des Tunisien·ne·s de retour (en particulier les femmes, rarement ciblées par les programmes de coopération), l'employabilité et la mobilité régulière. En effet, l'expérience du retour de migration peut être vécue comme un échec ou être stigmatisante au niveau personnel et collectif/communautaire et les personnes ont souvent des difficultés à se réinsérer économiquement par la formation professionnelle et l'emploi.

III. Cohorte concernée

-

- Béja – INITIA Impact (2 cohortes) (selon besoins identifiés)
- Siliana – INITIA Impact (selon besoins identifiés)
- Le Kef – INITIA Impact (selon besoins identifiés)
- Sidi Bouzid – INITIA Impact (selon besoins identifiés)
- Djerba/Médenine – INITIA Start, composée de 15 Tunisien·ne·s de retour, en particulier des femmes
- Djerba/Médenine – INITIA Impact (selon besoins identifiés)
- Tozeur – INITIA Impact (selon besoins identifiés)

Total : 8 cohortes, soit environ 15 ou 16 bénéficiaires par cohorte (près de 125 bénéficiaires au total), dont 15 Tunisien·ne·s de retour, notamment des femmes.

Le projet WATANI définit les Tunisien·ne·s de retour comme « une personne ayant vécu 6 mois à l'étranger au cours des 12 à 24 derniers mois. En fonction des profils et de la pertinence du projet d'auto-emploi/entrepreneuriat qui seront identifiés, le projet se réserve le droit d'élargir cette fourchette de temps.

A noter que le projet WATANI dispose d'un Plan d'action genre (PAG) qui vise à impulser un changement organisationnel en intégrant de manière transversale l'approche genre et inclusion dans la gouvernance et les processus de gestion et de suivi du projet. Le PAG prévoit des mesures adaptées aux contextes territoriaux et aux normes sociales : sensibilisation des bénéficiaires et de leur entourage à l'autonomisation économique des femmes et aux violences basées sur le genre (VBG), intégration de critères d'accès équitables et d'indicateurs sexo-spécifiques dans les dispositifs d'accompagnement ; adaptation des parcours d'accompagnement tels que INITIA, y compris selon les régions et secteurs d'activité, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de redevabilité et signalement des VBG. Ce mécanisme a notamment pour objectifs de renforcer la confiance entre le projet et ses publics cibles, d'encourager une participation égalitaire des femmes et des hommes dans le projet, de prévenir et agir contre les VBG afin de protéger les femmes participant au projet (entrepreneuses, membres des cohortes, ainsi que personnel des structures partenaires et femmes de l'écosystème entrepreneurial), de faciliter le signalement des VBG et garantir un traitement équitable, impartial et transparent des signalements, et de soutenir les personnes qui seraient victimes de VBG lors de leur participation au projet conformément à l'approche centrée sur les victimes et survivantes, via le référencement et la diffusion des contacts des services de soutien spécialisés sur les VBG, y compris dans les régions où le projet est déployé.

IV. Objectifs de la mission

Objectif général :

Contribuer au bien-être psychosocial des bénéficiaires afin de favoriser leur engagement dans les parcours d'incubation et leur insertion économique durable.

Objectifs spécifiques (non exhaustifs)

- Renforcer la confiance en soi et les capacités de résilience ;
- Favoriser la gestion du stress et des émotions ;
- Développer les compétences psychosociales utiles à l'entrepreneuriat ;
- Créer un climat de confiance avec le Centre ELIFE et prévenir les situations de décrochage.
- Contribuer à la stabilisation émotionnelle et psychologique et à l'inclusion sociale des entrepreneures accompagnées.

V. Description de la mission

Le prestataire/psychologue retenu sera chargé de concevoir, préparer, coordonner et animer des séances d'appui psychosocial individuel au profit des bénéficiaires des cohortes

d'incubation du projet INITIA. Cet accompagnement vise à renforcer les compétences psychosociales nécessaires à la réussite des parcours entrepreneuriaux, à favoriser l'engagement des participant·e·s tout au long du processus d'incubation et à prévenir les risques de décrochage.

L'approche proposée devra être participative, inclusive et adaptée aux profils des bénéficiaires. Elle devra permettre de favoriser la bonne santé mentale, le développement personnel, la confiance en soi, la résilience et la capacité à faire face aux défis liés à la création et au développement d'une activité économique. Outre le renforcement progressif de l'autonomie et de la capacité d'action des participant·e·s, le prestataire devra être en capacité d'orienter les femmes rencontrant des problématiques de violences basées sur le genre vers des services spécialisés en fonction des besoins détectés (sanitaires, juridiques, accueil et écoute de victimes de violences basées sur le genre...).

Organisation des interventions

Les sessions d'appui seront dédiées aux bénéficiaires de la cohorte INITIA Start (Djerba/Médénine), avec la possibilité, selon les besoins identifiés, d'ouvrir la participation à quelques entrepreneur·es d'INITIA Impact.

L'accompagnement sera principalement individuel, avec la possibilité d'organiser des séances collectives ponctuelles, et se déroulera exclusivement en présentiel.

Le prestataire/psychologue devra avoir la possibilité d'intervenir sur toutes les zones d'intervention du projet (Béja, Séliana, Le Kef, Tozeur, Djerba et Sidi Bouzid) ainsi que sur toute la durée de l'accompagnement de 24 mois qui se divisent selon les différentes phases du parcours entrepreneurial :

Phase 1 : Accompagnement au démarrage de la cohorte

Cette phase vise à offrir une écoute et à détecter d'éventuels besoins et vulnérabilités.

Les entretiens individuels pourront notamment porter sur :

- La connaissance de soi et l'identification des forces personnelles ;
- Le renforcement de la confiance en soi et de l'estime de soi ;
- La gestion des appréhensions liées à la création d'entreprise ;
- La conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle ;
- La prévention des violences basées sur le genre (VBG) en lien avec le mécanisme de signalement des VBG du projet.

Phase 2 : Accompagnement à mi-parcours

A l'issue de la phase 1, le prestataire proposera un parcours de séances individuelles et éventuellement une ou plusieurs sessions collectives en fonction des besoins détectés.

Les séances pourront notamment aborder :

- La gestion du stress et des émotions ;
- Le développement de la résilience ;
- La gestion de l'échec et des obstacles ;
- Les techniques de résolution de problèmes ;
- La communication interpersonnelle ;
- La gestion des conflits et des situations de tension ;
- Le maintien de la motivation et de l'engagement dans le projet entrepreneurial.

Phase 3 : Accompagnement en fin de cohorte

Cette phase vise à préparer les bénéficiaires à la poursuite de leur projet entrepreneurial après la période d'incubation et à consolider les acquis psychosociaux développés durant le programme.

Les séances pourront notamment porter sur :

- La prise de décision et la gestion des responsabilités ;
- La projection professionnelle et entrepreneuriale ;
- La gestion de l'incertitude et des changements ;
- La valorisation des acquis et des réussites ;
- La réinsertion sociale et économique ;
- L'élaboration d'un plan de développement personnel post-incubation.

Approche méthodologique

Le prestataire devra indiquer et justifier l'approche méthodologique utilisée pour renforcer la confiance en soi et le développement des compétences psychosociales nécessaires à la réussite du parcours entrepreneurial des participant·e·s.

L'offre devra préciser le nombre de séances proposées (individuelles et collectives, si nécessaire). Mais à noter que le nombre de séance sera déterminée en fonction du besoin de chaque bénéficiaire.

Le calendrier détaillé des interventions sera élaboré conjointement avec l'équipe du projet INITIA et le responsable du centre ELIFE concerné afin d'assurer la cohérence avec le planning des activités d'incubation **et la disponibilité des participant.es**

Le prestataire devra assurer une adaptation continue de son approche en fonction des besoins identifiés auprès des bénéficiaires et des retours formulés par l'équipe du projet INITIA. Les contenus et méthodes proposés pourront être ajustés tout au long de la mission afin de garantir leur pertinence et leur efficacité.

VII. Résultats attendus

- Participation des bénéficiaires accompagnés sur une base volontaire, dans la limite des 15 Tunisien·ne·s de retour de la cohorte INITIA Start ;
- Taux de participation supérieur à 80 % ;
- Taux de satisfaction supérieur à 80 % ;
- Renforcement mesurable des compétences psychosociales des bénéficiaires, évalué à travers le rapport de suivi de l'accompagnement (démarrage, mi-parcours, clôture) qui seront effectuéé par le Centre ELIFE et d'autres prestataires.

VIII. Livrables attendus

Dans le cadre de cette mission, le prestataire retenu devra produire et soumettre des livrables qui seront détaillés sur les bons de commande. Il devra à minima produire :

Livable 1 : Note méthodologique et planning d'intervention

Dans un délai maximum de quinze (15) jours après le démarrage de la cohorte et la tenue des entretiens individuels initiaux avec les bénéficiaires, le prestataire soumettra une note méthodologique détaillée comprenant :

- La compréhension de la mission
- Une synthèse des besoins et priorités détectés après la rencontre avec les bénéficiaires du programme
- L'approche méthodologique proposée
- Les supports visuels, outils et fiches d'exercice envisagés
- Les modalités d'organisation des séances
- Les outils de suivi et d'évaluation
- Le planning détaillé d'intervention.

Cette note devra être validée par la FTD avant le démarrage des activités.

Livable 2 : Rapport de suivi de l'accompagnement

Le prestataire devra produire un rapport de suivi de son intervention auprès des bénéficiaires.

Afin de préserver le secret médical et professionnel, ce rapport ne comportera aucune information individuelle, nominative ou clinique relative au contenu des séances. Il présentera, de manière agrégée et anonymisée, au minimum :

- Le nombre de bénéficiaires suivis et le nombre de séances réalisées (individuelles et, le cas échéant, collectives)

- Une appréciation qualitative globale de l'évolution des compétences psychosociales à l'échelle de la cohorte, à l'aide d'outils d'auto-évaluation simples et adaptés
- Les tendances et progrès observés à l'échelle du groupe
- Les difficultés ou besoins récurrents identifiés, de manière générale
- Les recommandations éventuelles pour la suite de l'accompagnement

Ce rapport sera remis à la FTPD dans le respect du secret médical et professionnel ainsi que des règles de confidentialité et de protection des données personnelles.

Livrable 3 : Rapport intermédiaire

À mi-parcours de la mission, le prestataire produira un rapport intermédiaire présentant :

- L'état d'avancement de la mission ;
- Le nombre de séances réalisées ;
- Le niveau de participation des bénéficiaires avec feuilles de présence et procès verbaux des séances ;
- Les principaux résultats et progrès observés ;
- Les difficultés rencontrées ;
- Les ajustements du plan de prise en charge ainsi que des recommandations pour l'orientation des femmes vers d'autres services si nécessaire.

Livrable 4 : Rapport final consolidé

À l'issue de la mission, le prestataire produira un rapport final consolidé comprenant :

- Une synthèse des activités réalisées ;
- Une analyse des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés ;
- Les enseignements tirés de la mission et bonnes pratiques identifiées ;
- Les recommandations pour les futures cohortes et pour la poursuite ou l'amélioration du programme.
- Les annexes et pièces justificatives pertinentes, y compris l'ensemble des supports utilisés, transmis à la FTPD sous format numérique.

Tableau récapitulatif des livrables

Livrables attendus	Échéance de remise
1.Note méthodologique détaillée et planning d'intervention	Dans les 15 jours suivant le démarrage de la cohorte
2.Rapport de suivi de l'accompagnement	Actualisés de manière continue

3. Rapport intermédiaire d'avancement	À mi-parcours de la mission
4. Rapport final consolidé incluant les résultats et recommandations, ainsi que les outils et supports utilisés lors de l'accompagnement	À la clôture de la mission

X. Pilotage de la mission

Le prestataire travaillera sous la supervision :

- Du Chef de Projet INITIA ;
- Du Responsable du Programme Entrepreneuriat ;

XI. Profil du prestataire

- Diplôme universitaire en psychologie ou discipline connexe (psychologue) ;
- Expérience confirmée en accompagnement psychosocial et d'au moins 2 ans dans la prise en charge et/ou l'accompagnement de femmes et/ou publics marginalisés ;
- Expérience dans le travail social, la migration, le retour et/ou les violences basées sur le genre (VBG) ;
- Excellentes capacités de communication ;
- Maîtrise du français et de l'arabe tunisien écrits et parlés.
- Connaissance du contexte tunisien.

Le prestataire peut être une personne physique agissant à titre individuel ou une équipe de professionnel·les.

XII. Modalités de soumission

Le présent marché sera passé sous la forme d'un contrat-cadre à bons de commande (BC), dans la limite d'un nombre de jours de prestation maximum de 48 jours à définir avec la FTPD.

L'exécution se fera par bons de commande (BC) successifs émis par la FTPD, chacun précisant son objet, les bénéficiaires concernés, les livrables intermédiaires et finaux attendus ainsi que sa durée d'exécution. Ce mode d'exécution permet d'adapter le volume et le contenu de l'accompagnement en fonction de l'adhésion effective et volontaire des bénéficiaires à la démarche, celle-ci n'étant pas garantie pour l'ensemble de la cohorte.

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leur offre par mail au plus tard le 19/10-2026 à 23h59 à l'adresse suivante :

Prestataire@fondation-tunisie.org

L'offre devra comprendre :

- Une proposition technique (maximum 10 pages) présentant la compréhension du contexte et des objectifs de la mission, la démarche méthodologique proposée avec un descriptif des outils d'accompagnement et d'animation qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel
- Une répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase.
- Une offre financière jointe
- Le ou les CV du/de la/des psychologue(s) mobilisé·e·s pour la mission

XIII. Critères d'évaluation

Compréhension de la mission : 20 %

Méthodologie proposée : 30 %

Expérience du/des psychologues : 35 %

Offre financière : 15 %

XIV. Modalités de paiement

20 % après validation de la note méthodologique ;

30 % après validation du rapport intermédiaire ;

50 % après validation du rapport final et de l'ensemble des livrables.

Ces modalités s'appliquent à chaque bon de commande notifié dans le cadre du contrat-cadre.

XV. Confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations recueillies et à appliquer les principes de protection des données personnelles conformément à la réglementation en vigueur.

Le prestataire déclare ne pas avoir fait l'objet de sanctions ou de condamnations pour des faits de harcèlement, d'exploitation ou d'abus sexuels, ou de violences basées sur le genre (VBG), et s'engage à ne pas recruter, dans le cadre de la présente prestation, de personnes ayant fait l'objet de sanctions ou de condamnations pour des faits similaires.

Le prestataire devra aussi s'assurer que la personne ou l'équipe proposée est informée de l'existence du mécanisme de redevabilité et signalement des VBG de WATANI et à collaborer, à cet effet, avec les référentes genre dans les centres ELIFE sur le terrain.